

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 38 (1909)
Heft: 1

Artikel: Bilan géographique et historique de l'Europe : année 1908
Autor: Alexis
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1039364>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

On fait dans notre pays un usage absolument trop restreint des méthodes de solfège, et un grand nombre de nos chanteurs et de nos sociétés de chant, tant profanes que religieux, en subissent les néfastes conséquences.

b) LES CLEFS

La clef de sol est la seule en usage dans le « Kyriale », ce qui est une immense simplification de la notation carrée traditionnelle avec ses deux clefs sur diverses lignes. La boucle de la clef se trouvant sur la deuxième ligne, le sol se trouve là. Le signe graphique de la clef de sol : est une corruption du G ancien qui désignait la note sol.

c) L'ARMATURE

Le plus souvent il n'y a ni dièse, ni bémol à la clef; le morceau est alors dit : au naturel, c'est-à-dire qu'il n'est pas transposé. Dans ce cas il ne peut y avoir dans le courant du morceau : 1° aucun dièse accidentel; 2° un bémol seulement, celui du *si* (avec le bécarré qui l'annultera), cela par le fait que seul le *si* peut être bémolisé en chant grégorien. Voir pages 8 et 9.

Disons-le en passant : l'accompagnement d'orgue du chant grégorien doit, en principe, suivre, lui aussi, cette règle; il doit être *diatonique*, c'est-à-dire bannir de son harmonisation, en principe au moins, tout accident, sauf le *si* $\flat$ qui a droit de cité. Cette règle est souvent bien brutalement violée. Aussi, l'harmonisation du 8^{me} mode, au naturel, ne peut en aucune façon contenir un *fa* $\sharp$... et pourtant!?! (A suivre.)

Bilan géographique et historique de l'Europe

ANNÉE 1908

Belgique et Congo belge. — Commençons notre revue de cette année par la petite Belgique, petite parmi les grands Etats européens, mais grande désormais dans le monde par l'annexion qu'elle vient de faire d'un empire tout entier, l'Etat indépendant du Congo.

Ainsi, voilà réalisé ce rêve de tous les vrais patriotes belges, qui ont eu foi dans le bon sens public et dans la sagesse du Parlement, pour ne pas laisser tomber en des mains étrangères la magnifique colonie créée par leur roi Léopold II, avec le concours de centaines de Belges, qui ont noblement travaillé en terre africaine, depuis trente ans.

Comment la Belgique, si longtemps assujettie à la domination étrangère, est-elle parvenue, après vingt siècles d'histoire, à dominer elle-

même sur une vaste et lointaine région, contenant une population trois fois plus considérable que la sienne propre ?

Il y a deux mille ans les peuplades belges menaient dans les forêts de la Gaule — à part les différences inhérentes à la race et au climat — une existence assez semblable à celle des Congolais actuels. Les vieux Belges mieux organisés, surent combattre contre César, qui les soumit, mais en les proclamant « le peuple le plus brave de la Gaule ». Envahi par les Francs, le sol belge devient par Clovis et Charlemagne le berceau des monarchies mérovingienne et carolingienne. Sous la féodalité, resplendissent, riches et fières, les provinces de Flandre, de Hainaut, de Brabant, de Liège et autres. Les croisades n'ont pas de plus brillants chevaliers que Godefroid de Bouillon et Baudouin de Constantinople. Plus tard, les dites provinces sont le plus riche apanage des ducs de Bourgogne, puis l'un des plus beaux fleurons des couronnes d'Autriche ou d'Espagne.

A toutes ces époques, il y a des faits d'expansion belge au dehors ; de nombreux nationaux figurent même au service de souverains étrangers, d'autres font le commerce sur terre et sur mer. Aux jours néfastes de la Révolution française et de la domination napoléonienne, la nationalité belge semble disparaître pour renaître en 1815 en fusionnant avec celle des Hollandais. Enfin le réveil de 1830 marque, avec le terme des dominations étrangères, le commencement d'une vitalité propre et d'une grandeur qui devaient aller s'accroissant toujours davantage.

Cependant, le moment vint (1865) où Léopold II, alors duc de Brabant, rapporta de son tour du monde cette idée géniale : « Il faut à la Belgique des colonies. » Devenu roi, il fonde, en 1876, l'*Association internationale*, pour l'exploration et la civilisation de l'Afrique centrale. En 1878, il accueille Stanley, l'explorateur du Congo, et le charge de retourner dans cette partie de l'Afrique pour y établir des postes de secours.

Les Belges et d'autres volontaires au service du roi secondent cet explorateur entreprenant et vont s'établir jusqu'aux Grands Lacs, avec un succès qui provoque la jalousie des Etats voisins. De là, des contestations qu'il fallut apaiser, en cédant au Portugal des territoires rive-rains du bas Congo et à la France ceux de la rive droite du moyen Congo, d'abord, de l'Oubanghi ensuite.

Par contre, à la Conférence de Berlin, en 1885, quatorze puissances reconnaissent Léopold II seul possesseur légitime du bassin restant du grand fleuve, que le roi souverain se hâte de constituer en *Etat indépendant*, par arrêté du 30 avril de la même année. C'est ce territoire 80 fois étendu comme la Belgique et peuplé de 20 millions de Nègres, que Léopold II, après l'avoir habilement organisé, légua généreusement à son pays par son testament du 2 août 1889. Il y eut à la réalisation immédiate de ce désir royal des obstacles de tous genres, des hésitations, des délais, pendant lesquels Léopold II continua son administration personnelle au profit de la chose publique. Enfin, pour parer à certain dangers venus du dehors, et pour répondre au désir du pays, le roi et le gouvernement saisirent les Chambres belges, le 4 décembre 1907, d'un projet de traité par lequel Léopold II cédait à la Belgique

la souveraineté des territoires composant l'Etat indépendant du Congo, avec tous les droits et obligations y afférant. »

En effet, la Chambre des représentants, dans sa séance mémorable du 20 août, vota l'annexion, à la majorité des deux tiers des voix. Le Sénat, par une majorité plus considérable encore, et le pays tout entier ratifièrent le vote de la Chambre. L'Episcopat prescrivit dans toutes les églises le chant du *Te Deum*, en actions de grâces, et remercia le roi d'avoir donné au peuple belge la noble mission d'élever chrétiennement tout un peuple de frères jusque-là déshérités.

Avec ses 2 400 000 km² et ses 20 millions d'habitants, la colonie congolaise donne à la Belgique le 5^me rang parmi les puissances coloniales. Voilà bien, suivant une expression moderne, la « plus grande Belgique », rêvée par les patriotes, maintenant heureux de la gloire de leur pays.

Hollande. — La reine *Wilhelmine*, née en 1880, mariée depuis sept ans au prince consort Henri de Mecklembourg, n'ayant pas d'enfants, les monarchistes hollandais craignent de voir s'éteindre la lignée des Orange-Nassau, qui occupe le trône depuis bientôt un siècle. Pour prévenir les compétitions qui se produiraient entre prétendants étrangers, on se propose de reviser la Constitution, de façon à désigner dès à présent, d'accord avec la reine elle-même, le prince étranger qui serait l'héritier présomptif. Une partie du monde officiel se rappelant que la dynastie des Orange-Nassau est sortie de la République batave, opterait peut-être pour changer le royaume en *république* des Pays-Bas. Toutefois, d'après de récentes nouvelles, tout espoir de voir naître un héritier du trône n'est pas encore perdu.

Le projet de dessèchement du *Zuiderzée* revient sur le tapis, grâce à la commission officielle, qui a conclu en sa faveur. Le *Zuiderzée*, peu profond, a une superficie de 355 000 hectares, dont 20 000 peuvent être transformés en quatre polders. Moyennant une digue de 30 km. joignant la Hollande septentrionale à la Frise par l'île de Vieringen, le golfe marin deviendra un lac d'eau douce, le lac d'Yssel. Puis on endiguera successivement quatre polders, laissant de larges canaux pour la communication d'Amsterdam avec la mer et pour l'écoulement des eaux du fleuve d'Yssel.

On commencerait par assécher le polder du nord-ouest, le plus petit, contigu à l'île de Vieringen : ses 20 000 hectares, d'une valeur vénale de 3 500 fr., rapporteraient déjà 70 millions, sur les 400 millions que coûtera l'exécution entière du projet.

C'est à Amsterdam que le roi Edouard VII a confié la taille du fameux diamant le « Cullinan » qui lui a été offert l'an dernier par les colonies sud-africaines et dont la valeur dépasse 4 millions. — Cette ville possède avec Anvers presque le monopole de cette industrie d'art ; car elle compte 70 tailleries de diamants, occupant 9 000 ouvriers, qui ont reçu en 1906 un salaire de 40 millions de francs. Le Cullinan taillé vaudra 5 millions. Par suite de la crise industrielle mondiale, la diamanterie a chômé en général pendant l'année 1908.

Luxembourg. — Le grand-duc Guillaume, malade depuis deux ans et paralysé, étant aujourd'hui dans l'impossibilité de gouverner, la Chambre, par 33 voix contre 6, a confié la régence à la grande duchesse

Marie-Anne, née princesse de Bragance ; c'est la mère de la jeune princesse Marie-Adélaïde, héritière reconnue et âgée de 14 ans.

Tout irait bien, s'il n'y avait à signaler l'esprit socialiste-révolutionnaire, qui anime certains députés nouvellement élus par le district industriel ; ceux-ci ont voté, en effet, contre la Régente, et l'un a même refusé de prêter le serment d'usage à la Constitution.

France. — Nous dirons plus loin les événements militaires qui se sont déroulés au Maroc et qui se sont terminés d'une façon contraire aux prévisions, par la chute du sultan légitime que la France avait à soutenir et l'avènement de celui qu'elle avait à combattre.

A l'intérieur, c'est toujours la guerre officielle contre l'idée religieuse. Une campagne active est menée contre ce qui reste de la loi Falloux et l'on marche à grands pas vers le monopole de l'enseignement à tous les degrés, accaparé par l'Etat athée, à l'exclusion non seulement des congréganistes, de plus en plus réduits, mais encore du clergé, auquel, par suite de la loi de « Séparation », on veut même enlever ses droits civils : n'étant plus considérés comme citoyens français, les évêques et les prêtres ne pourraient plus ni voter ni être élus en aucun cas. Par contre, le Souverain Pontife félicite grandement le clergé français tout entier de sa conduite si désintéressée, qui lui fait accepter tant de sacrifices plutôt que d'aliéner en quoi que ce soit l'indépendance de l'Eglise.

Mais où en est l'*instruction populaire*, obligatoire depuis 1882 ? Elle recule au lieu d'avancer, car d'après les comptes rendus du recrutement de l'armée, en 1907, il y avait 32 000 conscrits *illettrés*, et pourtant le budget scolaire s'est élevé, en quelques années, de 80 à 240 millions de francs.

En 1907, l'excédent des décès sur les naissances a fait perdre à la France 20 000 âmes, tandis que l'Allemagne en a gagné 900 000 ! On sait, du reste, que cette décroissance, d'un côté, et cette croissance de l'autre sont très sensibles depuis longtemps. Aussi a-t-on pu dire que l'Allemagne gagne chaque année sur son adversaire, sans coup férir, bien plus qu'une grande bataille. Cela est surtout vrai en 1907, où le nombre des conscrits français inaptes au service militaire était de 55 000, soit le quart des miliciens.

D'autre part, le nombre des fonctionnaires qui émargent au budget s'élève à 913,000, soit une augmentation de 210 000 au cours des deux dernières années.

Le *commerce général* de la France, en 1907, a dépassé onze milliards et demi de francs. Les exportations sont montées à 1 400 millions avec l'Angleterre, 865 avec la Belgique, 656 avec l'Allemagne, 404 avec les États-Unis.

D'après la valeur des successions déclarées en France, il serait mort, en 1908, plus de 500 millionnaires, et la fortune du pays, augmentée de 6 milliards, atteindrait 225 milliards de francs, chiffre inférieur du reste, à l'évaluation habituelle, car on admettait 250 milliards pour la France, en regard des 300 milliards attribués à l'Angleterre et des 350 milliards pour les États-Unis. Ensuite viendraient l'Allemagne, 180 m. ; l'Autriche-Hongrie, 120 m. ; la Russie, 100 m. ; l'Italie, 60 m. ; la Belgique et la Hollande, chacune 20 à 22 milliards.

Mais l'événement qui domine cette année, en France, c'est le jubilé d'or de la *Vierge de Lourdes*. En effet, c'est au pied des Pyrénées françaises que la Mère de Dieu apparut jusqu'à dix-huit fois à la jeune Bernadette Soubirous, du 11 février au 16 juillet 1858. Depuis lors, que de millions de pèlerins sont accourus de tous pays vers la bénie grotte de l'Apparition, témoin de tant de guérisons miraculeuses !

Le succès de ces fêtes chrétiennes, de même que le décret de béatification de *Jeanne d'Arc* et les encouragements du Pape, font bien augurer du relèvement de la France dans l'avenir.

(A suivre.)

F. AEXIS-M. G.

DÉBUTS PÉDAGOGIQUES



I. A MARSILLENS

(Suite.)

10. La Maison d'école de Marsillens.

C'était une simple et vieille maison de paysan presque entièrement en bois, dont la commune avait jadis fait l'acquisition pour la convertir en maison d'école. La grange et l'étable étaient dans un état de complet délabrement. Dans la partie méridionale de cette maison, séparée de l'école par un mur mitoyen suivant le faite du bâtiment, se trouvait le logis d'une pauvre, mais honorable famille de carrier. Le seul changement opéré par la commune dans cette vieille mesure, ce fut la construction d'une belle et spacieuse salle d'école, ayant la vue du côté du nord. Tout le reste : étable, grange, grenier et appartements de l'instituteur était dans l'état primitif. Le logis de l'instituteur était au rez-de-chaussée et se composait d'une vaste chambre carrée et si basse qu'un homme de taille élevée touchait de la tête au plafond. A côté de celle-ci, une autre pièce étroite et humide, servait de réduit. Derrière ces deux chambres, une cuisine très sombre, avec son âtre traditionnel, au-dessus duquel pendait la crémaillère.

Devant la maison d'école et bordant le chemin, s'étendait un espace de terrain destiné à devenir la place de récréation. C'était un comble de désordre et d'ordures. En face de la porte d'entrée s'élevait, à hauteur des fenêtres du rez-de-chaussée, une montagne de balayures et d'immondices amon-